MAI/JUIN 2015





La MGEN est forgée de plusieurs alliages : celui de l'émancipation par l'éducation et la laïcité, celui du mouvement social, celui du service public, parmi d'autres.

La relation aux adhérents a toujours été la matrice des projets mutualistes que nous construisons pour répondre à leurs attentes.

Aujourd'hui, la dimension même de la mutuelle, son attachement au régime obligatoire d'assurance maladie, ses engagements dans l'offre de soins comme son poids dans la complémentaire santé, la diversité de ses partenariats, peuvent donner l'impression d'un assemblage complexe. Cependant, faire confiance au groupe MGEN c'est simplement exprimer que la solidarité vaut la peine de mettre en

commun nos ressources, nos échanges, nos votes et nos projets. C'est donner sens à l'adhésion. Les adhérents sont donc notre raison d'être. Ensemble, nous formons une communauté solidaire, soudée autour

de valeurs fortes. Une communauté qui, au-delà des dif-

férences individuelles, exprime une même responsabilité collective.

Ce que le groupe MGEN entreprend a pour but la personne et son mieux-être. Santé, prévention, soins, logement, prévoyance, autonomie, retraite, nous sommes là pour conseiller et pour accompagner à chacun des moments décisifs de

Les jeunes nous rejoignent. Leurs parcours professionnels sont plus variés qu'auparavant. Leurs situations personnelles également. Nouveaux besoins, nouvelles attentes, nouveaux comportements. Nous devons aller à leur rencontre. Nous devons les écouter. Mieux les connaître pour mieux les comprendre et leur proposer ce qui leur convient

La qualité de la relation entre les générations est d'évidence cruciale, à la MGEN et dans toute la société.

C'est l'esprit de la réflexion que nous avons conduite autour de nos nouvelles offres. Apporter à tous et tout au long de la vie la protection la plus globale, la plus performante, et donner à chacun la possibilité de choisir la protection la

nos adhérents.

Nous voulons aussi leur donner la possibilité de mieux nous connaître. Les inviter à faire l'expérience concrète de la différence MGEN. À devenir acteurs à part entière de la vie de la mutuelle.

C'est vrai, nous sommes différents, singuliers. Cette différence, nous voulons la rendre plus visible pour redonner tout son sens à chaque adhésion. Notre histoire, les combats que nous menons, la richesse de notre vie démocratique, l'énergie et l'attention dont savent faire preuve les militants sur le terrain, témoignent de notre engagement mutualiste, solidaire et indépendant. C'est notre différence. C'est notre fierté.

C'est tout cela que nos adhérents vont trouver à la MGEN. Tels sont les engagements des militants et des salariés du groupe.

Nous allons ensemble renouveler l'expérience de la relation avec la MGEN. Faire encore mieux, tout ce que nous faisons déjà bien. Renforcer, partout dans notre réseau, les militants au contact quotidien des adhérents. Nous allons innover pour construire la MGEN de demain. Une MGEN toujours plus proche, une MGEN de la proximité physique à la proximité digitale. Nous allons aussi investir pour explorer de nouveaux champs de solidarité et conforter notre modèle mutualiste au travers d'alliances, comme celle proietée avec Harmonie mutuelle.

Lorsque nous engageons des chantiers de transformations internes et que nous voulons fortifier nos partenariats avec les mutuelles d'Istya, la MAIF, la CASDEN, quand des mutuelles, telle la MGET, nous rejoignent, c'est pour donner une meilleure visibilité aux valeurs mutualistes et aux actions toutes orientées sur l'adhérent, dont la protection est notre priorité. Nous pourrons ainsi aller au-delà de nos champs d'action actuels et nous ouvrir à un espace plus vaste, plus global.

Notre communauté se retrouve autour d'une même vision de l'engagement solidaire et mutualiste. Chaque jour, à travers la relation qui nous lie à nos adhérents, nous la renforçons un peu plus.

À nous de rendre cette relation pleinement singulière.

Thierry Beaudet



MGEN AU RENDEZ-VOUS DE SES ENGAGEMENTS

Lors des assemblées générales extraordinaires du groupe MGEN le 11 avril dernier à Paris, les 592 délégués présents ont approuvé à 91% la dernière étape de la refonte de l'offre globale. La nouvelle gamme sera proposée aux nouveaux entrants dès septembre 2015. L'offre globale actuelle deviendra MGEN Référence à compter du 1^{er} janvier 2016. Le numéro de septembre de *Valeurs mutualistes* y reviendra de manière détaillée.

Les assemblées générales extraordinaires du 11 avril 2015 à Paris ont approuvé la dernière étape de l'évolution de l'offre globale MGEN. Cette décision des délégués MGEN vient parachever un long cycle de réflexion et d'échanges, engagé en 2013, lors des assemblées générales de La Rochelle. Fruit d'une conviction partagée par l'ensemble des délégués, ce vote résulte de la nécessité :

- d'une part, de proposer une gamme d'offres et non plus une offre unique, pour mieux répondre aux attentes de tous les adhérents, notamment exprimées lors des nombreux rendez-vous d'échanges entre mutualistes et militants organisés depuis plusieurs années,
- d'autre part, de faire évoluer le système de cotisation, afin de pérenniser les mécanismes de solidarités qui constituent la raison d'être de la mutuelle ainsi que le socle de sa solidité économique.

Une nouvelle gamme MGEN Santé Prévoyance

Les assemblées générales de 2013 puis de juillet 2014 avaient approuvé le schéma global d'évolution, portant à la fois sur l'offre et sur les scénarios possibles pour le système de cotisation, ainsi que le calendrier de mise en œuvre de ces évolutions :

- une première étape en septembre 2014 avec le lancement de l'offre d'entrée, MGENERATION Initiale, votée lors des assemblées générales extraordinaires du 5 avril 2014,
- une seconde étape avec le lancement en 2015 de la gamme complète d'offres santé et prévoyance, l'évolution des modalités de calcul des cotisations et la mise en œuvre de ces évolutions pour l'ensemble des adhérents.

De fait, le lancement à la rentrée 2014 de l'offre MGENERATION Initiale, prioritairement destinée aux nouveaux entrants, a été couronnée de succès, avec plus de 16 000 adhésions. C'est à la rentrée 2015 que MGEN lancera la nouvelle gamme MGEN Santé Prévoyance que viennent de voter les délégués lors des assemblées générales d'avril 2015. MGEN Santé Prévoyance est destinée aux fonctionnaires, contractuels et salariés relevant de son champ de recrutement statutaire et à leur famille. Elle permet de proposer du choix et un accompagnement MGEN, tout au long de la vie de l'adhérent et de ses évolutions personnelles et professionnelles.

À partir du 1er janvier 2016, l'offre globale devient MGEN Référence

Au sein de cette gamme, l'Offre globale actuelle est maintenue et s'appellera désormais MGEN Référence. Toujours et plus que jamais globale, elle proposera une couverture santé renforcée et enrichie, entre autres sur les postes présentant les restes à charge les plus importants (optique, dentaire, hospitalisation et audioprothèse notamment) et une couverture Prévoyance complète (maintien de revenus en cas d'arrêt de travail, décès, frais funéraires, dépendance...). Cette nouvelle offre simplifiera les prestations prévoyance de l'offre actuelle, avec notamment un capital décès forfaitaire pour les retraités et un nouveau capital décès pour les bénéficiaires conjoints. MGEN Référence restera conforme au cahier des charges du référencement de MGEN par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture et Communication, de la Jeunesse et des Sports.

L'offre MGENERATION Initiale, elle, évoluera vers l'offre MGEN Initiale pour se mettre en conformité avec les nouveaux critères des contrats responsables. Elle n'évoluera qu'à la marge et conservera les principes clés qui ont fait son succès depuis son lancement en septembre 2014, à savoir une offre complète, centrée sur les besoins essentiels des jeunes actifs.

Deux nouvelles offres globales Santé, Prévoyance, Dépendance, Action sociale, viendront compléter cette gamme :

- MGEN Équilibre, l'alternative à MGEN Référence, avec une couverture santé davantage orientée sur les soins de ville (la prise en charge encadrée des dépassements d'honoraires, des forfaits renforcés sur les médicaments prescrits peu ou non remboursés, les médecines complémentaires, aussi appelées « médecines douces » et la prévention…).
- MGEN Intégrale, une offre plus protectrice, avec une prise en charge complète et élevée sur l'ensemble des postes.

Tous les fondamentaux MGEN actuels seront repris dans l'ensemble de ces offres, avec notamment l'action sociale, le service d'aide à domicile, l'accès à l'ensemble des conventionnements et réseaux de professionnels de santé MGEN. Enfin, six nouveaux ensembles de services seront intégrés à chacune de ces offres et accessibles à tous les adhérents, permettant de faire face à différentes situations personnelles ou professionnelles qui peuvent bouleverser le quotidien : maladie, hospitalisation, perte temporaire d'autonomie et même mutation professionnelle.

Concernant les cotisations, dans le cadre de cette nouvelle gamme d'offres, le principe d'une cotisation des membres participants actifs et retraités exprimée en fonction des revenus est réaffirmé. Mais la cotisation tiendra également compte de l'âge. Ce double mode de calcul permet à MGEN de préserver la singularité qui fait d'elle une mutuelle de référence dans la Fonction publique, tout en proposant un système de protection sociale accessible à tous. Ainsi, le nouveau système de cotisation est conçu pour faciliter davantage l'accès des jeunes à une complémentaire santé et prévoyance, tout en conservant un fort niveau de solidarités envers les familles et les plus âgés, principe fondamental et historique du modèle solidaire MGEN. Toutes les générations doivent pouvoir trouver une solution au sein de MGEN : il appartient donc à la Mutuelle de faciliter, pour tous ceux qui relèvent de son champ, l'accès à son modèle

Cette évolution de l'offre se fera dans la continuité et sans aucune démarche à initier de la part des adhérents. Dès le 1er janvier 2016, tous les adhérents de l'Offre globale actuelle bénéficieront de l'offre MGEN Référence. Et tous les adhérents de MGENERATION Initiale de MGEN Initiale. Des informations complètes et détaillées seront mises à disposition à ce sujet dans le numéro Valeurs mutualistes de septembre 2015.



EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL RESPONSABLE

Retrouvez l'intégralité du rapport sur mgen.fr

GROUPE MGEN

Près de 3,8 millions de personnes protégées, dont :

2819338

MUTUALISTES MGEN SOIT : I 760 648 ADHÉRENTS (DONT 535 889 MUTUALISTES NON ASSURÉS SOCIAUX) ET I 058 690 BÉNÉFICIAIRES

> 672 986 assurés sociaux

182 062

NON MUTUALISTES

PERSONNES PROTÉGÉES EN INDIVIDUEL PAR MGEN FILIA

51987

PERSONNES PROTÉGÉES DANS LE CADRE DES CONTRATS COLLECTIFS MGEN FILIA

21 424

PERSONNES PROTÉGÉES DANS LE CADRE DES OFFRES EN PARTENARIATS*

9 494

SALARIÉS

18 600

MILITANTS ET CORRESPONDANTS MUTUALISTES

VENTILATION DE LA COTISATION MGEN

89,15% MGEN 7,13% MGEN Vie 0,54% MGEN Filia 2,64% MGEN Action sanitaire et sociale 0,54% MGEN Centres de santé

INDICATEURS

1,838 Md€

DE COTISATIONS MUTUALISTES PERÇUES (CHIFFRE GROUPE – HORS TAXES ET NET DE RÉASSURANCE)

3,319 Mds€

DE PRESTATIONS VERSÉES AU TITRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

1,578 Md€

DE PRESTATIONS VERSÉES AU TITRE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE (TOTAL GROUPE MGEN)¹

3 209

POSTES, LITS ET PLACES D'HOSPITALISATION DE JOUR ET COMPLÈTE

290 000

PASSAGES DANS LES CENTRES MÉDICAUX ET DENTAIRES MGEN

3,814 Mds€

TOTAL BILAN COMBINÉ²

21,743 M€
RÉSULTAT NET COMBINÉ²

2,037 Mds€

FONDS PROPRES COMBINÉS²

1,303 Md€

PROVISIONS TECHNIQUES COMBINÉES

480%

TAUX DE COUVERTURE DE LA MARGE DE SOLVABILITÉ MGEN

^{*} Offres Complémen'ter pour les agents territoriaux, offres conjointes MGEN-MGET référencées pour le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, offre conjointe référencée avec la MAEE pour le ministère des Affaires étrangères et européennes.

^{1.} Hors réassurance MAIF, CNP, Parnasse Garanties.

Sous réserve de l'arrêté des comptes combinés par le Conseil d'administration d'Istya de mai 2015.

Stratégie / Consolider un modèle économique mutualiste non lucratif

Dans un environnement en constante mutation, de plus en plus contraignant aux plans réglementaires, économique et concurrentiel, le groupe MGEN innove, s'adapte et évolue. Objectif : se doter de tous les moyens qui lui permettront d'agir dans l'intérêt de ses adhérents et de poursuivre son développement en respectant son identité mutualiste.

Construire le projet stratégique

Nourrir et identifier une voie originale et différenciatrice, consolider le leadership culturel développé par MGEN tout au long de son histoire : tel est l'enjeu du projet stratégique, thème annuel de réflexion 2014-2015 choisi lors des dernières assemblées géné-

L'accord-cadre avec le ministère de l'Éducation nationale, incluant des dispositifs de prévention des risques professionnels et des actions sociales concertées, a été renouvelé pour la période 2014-2018. Il renforce l'ancrage de MGEN en tant que mutuelle professionnelle.

rales. Celui-ci se nourrit des échanges avec les adhérents, notamment à l'occasion des « Rencontres mutuelles », et des points de vue exprimés par tous les militants. Il sera présenté et soumis au vote des assises et assemblées générales de juillet 2015. Les réflexions s'articulent autour de quatre axes centraux : protection sociale globale, parcours de vie et santé, solutions du bien-vivre, développement de coopérations économiques à fort impact social.

Proposer des couvertures santé et prévoyance à tous les publics

Le rôle d'acteur de la protection sociale dépasse aujourd'hui les frontières des simples remboursements de soins. Il doit permettre aux adhérents de devenir acteurs de leur santé, de prévenir et accompagner les pathologies et de contribuer à une meilleure maîtrise des dépenses de santé avec toutes les parties prenantes du système de soins. Aussi, pour construire et développer son rôle de gestionnaire du régime obligatoire, le groupe MGEN construit un ambitieux programme de prévention et de gestion du risque cardiovasculaire pour ses assurés, dénommé Vivoptim (Cf. page X). S'agissant des offres complémentaires, la priorité est de fidéliser les adhérents actuels et de conquérir de nouveaux publics. Pour cela, notre groupe entend asseoir son positionnement incontournable sur son champ affinitaire, l'Éducation nationale, et plus globalement la Fonction publique. Crucial dans la perspective des prochains référencements ministériels, cet objectif vise également à consolider cet ancrage pour développer et diversifier nos activités en proposant à tous les publics des couvertures

santé et prévoyance spécifiques, individuelles ou collectives. De nombreux projets illustrent cette volonté :

- la refonte de l'offre globale MGEN, dont le premier volet a été déployé avec succès en 2014 avec le lancement de la nouvelle offre d'entrée, MGENERATION Initiale,
- la qualité de service, saluée par une nouvelle certification Afnor portant sur l'ensemble du périmètre MGEN en 2014,
- le projet d'évolution du réseau, démarré dès 2013, au service du développement des offres et services du groupe, mais aussi de son rayonnement et de son influence territoriale,
- enfin, le développement collectif dans la perspective de la mise en œuvre de l'ANI (accord national interprofessionnel), généralisant les contrats collectifs. À cet effet, le groupe MGEN et les mutuelles partenaires d'Istya ont créé une structure dédiée à la commercialisation et à la gestion de ces contrats, Istya Collectives.

Répondre davantage aux attentes des assurés et adhérents

Acteur global de santé, le groupe MGEN s'appuie sur ses activités santé, sanitaires et sociales, pour amplifier sa capacité à répondre aux besoins et aux attentes des assurés sociaux en matière de prévention, de soins et d'accompagnement. Dans ce domaine, il s'est fixé cinq orientations stratégiques : contribuer à la réduction des inégalités financières et territoriales dans l'accès aux soins ;





participer à l'efficience du système de santé ; conforter la démocratie sanitaire ; accompagner l'ensemble des situations de vie ; favoriser l'innovation, la qualité et la recherche. Ces orientations sont assorties de trois priorités d'actions : les soins de premiers recours, la santé mentale et la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Des investissements au service du «mieux vivre»

Les participations financières stratégiques du groupe MGEN témoignent de sa volonté de consolider ses activités et de développer de nouveaux services innovants dans les domaines de l'assurance, de la santé et de l'habitat. Ainsi, MGEN et la Casden se sont associées pour créer Parnasse Garanties, une société anonyme d'assurance caution pour leurs opérations en relation avec le crédit immobilier. Elle a également pris une participation de 24,7 % dans le capital d'Énergie Perspective, une jeune entreprise de conseil en économie d'énergie

Toujours en 2014, elle a fondé une société coopérative d'intérêt collectif : la Fabrique des territoires innovants, dont l'objectif est de créer au niveau local de l'activité économique à impact social autour de tous les déterminants de santé (logement, éducation et formation, alimentation, mobilité...), en lien avec tous les acteurs d'un territoire.

et de services pour la rénovation de

l'habitat.

Enfin, le groupe a pris une participation de 2,5 millions d'euros dans ClinicProSport, qui développe un réseau de salles sport-santé novatrices labellisées « Mon Stade ».

Efficacité économique

En 2014, le taux de redistribution des cotisations sous forme de prestations s'élève à 96,7 % des cotisations, en phase avec l'objectif RSE que s'est fixé le groupe MGEN. Il symbolise son efficacité économique.

Rapprochements et ouverture

Les travaux d'intégration de la MGET (membre d'Istya), au sein du groupe MGEN, ont été lancés en 2014 afin d'améliorer la qualité de service aux adhérents, de renforcer la position des deux mutuelles en santé et en prévoyance et de préparer les référencements ministériels de 2016-2017. Le principe de fusion sera soumis à leurs assemblées générales de l'été 2015. 2014 a été également l'année du démarrage du rapprochement entre MGEN et Harmonie Mutuelle en vue de construire un puissant groupe mutualiste de protection sociale, dans le respect de leur identité propre. Sans attendre, elles se sont d'ores déjà associées pour favoriser développement des services soins et d'accompagnement mutualistes en Bourgogne. De même, le groupe MGEN et les mutuelles d'Istya ont rejoint ACS-P, association créée par Harmonie, ATD Quartmonde et cinq autres mutuelles interprofessionnelles, en vue de faciliter l'accès à la complémentaire santé des populations en situation de précarité.



RSE / Le groupe MGEN accorde ses engagements avec ses responsabilités

En engageant une politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) ambitieuse, le groupe MGEN a choisi d'interroger l'ensemble de ses responsabilités vis-à-vis de la société. Ses objectifs : renforcer toujours plus son utilité sociale au bénéfice des assurés sociaux, adhérents, patients,

militants, salariés, partenaires économiques, ainsi que se donner les moyens d'innover dans ses métiers, son modèle mutualiste et son modèle d'entreprise.

En 2013, pour concrétiser son ambition RSE, le groupe MGEN s'est fixé des objectifs de performance durable

à l'horizon 2015-2020. Un référencement recensant plus de 70 indicateurs et le rapport annuel responsable permettent de mettre en lumière les actions mises en œuvre, les progrès accomplis, mais aussi de communiquer en toute transparence sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Enjeux RSE et objectifs 2015-2020

LES MÉTIERS

PROTÉGER LES ASSURÉS-ADHÉRENTS ET LEUR FAMILLE Action sociale

> 30 000 agents de l'Éducation nationale soutenus dans leurs vies professionnelle et privée

CONTRIBUER À L'ACCESSIBILITÉ DE TOUS À DES SOINS ET DES SERVICES DE SANTÉ EFFICIENTS

Offre de soins

> 90% de satisfaction de la patientèle des établissements MGEN

PERMETTRE L'ACCÈS À UNE SANTÉ DURABLE

Accès aux soins

> Au minimum 6 dentistes sur 10 conventionnés MGEN dans chaque département

LE FONCTIONNEMENT INTERNE LES MÉTIERS L'IDENTITÉ MUTUALISTE

L'IDENTITÉ MUTUALISTE

PARTAGER UNE VIE DÉMOCRATIQUE OUVERTE ET DYNAMIQUE

Parité

> 50% de femmes à des postes à responsabilité en section départementale

> Èn 2019, minimum 40% de femmes parmi les administrateurs **Démocratie**

> En 2016, 33% de participation des adhérents aux élections des comités des sections départementales

S'ENGAGER DANS LA SOCIÉTÉ

Soutien à la recherche

> 50 contributions scientifiques à la recherche sur la santé en trois ans

LE FONCTIONNEMENT INTERNE

DÉVELOPPER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE NON LUCRATIF, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Efficacité économique

> Au minimum 85% des cotisations redistribuées sous forme de prestations

Dématérialisation

> 1,2 million de comptes personnels activés sur mgen.fr

Maîtrise des restes à charge en optique

> Moins de 10 euros de reste à charge pour des verres simples et moins de 80 euros pour des verres progressifs pour 70% des prestations réalisées dans le réseau d'opticiens agréés.

Plus de millions d'euros ont été consacrés au financement d'études et de recherches sur la santé publique et la protection sociale (incluant la Fondation MGEN pour la santé publique) et aux partenariats citoyens et solidaires.



Démocratie et gouvernance / Maintenir en permanence le lien avec l'adhérent

Au niveau local, les élus, qui échangent au quotidien avec les adhérents, se font les porte-parole de leurs attentes. Les adhérents sont invités à participer chaque premier semestre de l'année aux « Rencontres mutuelles ». Ils ont également la possibilité de s'exprimer sur les sites participatifs mgenmasantéetmoi.fr et le « Forum des adhérents ». Ces échanges, sur le rôle de la mutuelle en tant qu'acteur global de la santé ou sur l'évolution de l'offre, ont permis de nourrir les orientations stratégiques dans la perspective des assemblées générales. À l'échelle

régionale, les militants se réunissent deux fois par an en « Régionales » afin de discuter des orientations de la mutuelle.

La gouvernance MGEN garantit l'intégrité de son processus de décision démocratique, placé sous la responsabilité d'adhérents élus. En 2014, une réflexion a été lancée afin de consolider la place de l'adhérent au cœur du pilotage de la mutuelle. Autres objectifs : anticiper et préparer le groupe à la fois aux évolutions législatives et réglementaires et à de futurs rapprochements.

Élections 2014 aux comités de section

25% de participation 468 000 votants 1065 candidats élus

Engagement mutualiste / Faire rayonner les valeurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

Défendre ses points de vue

Le groupe MGEN défend régulièrement les initiatives mutualistes, au nom ou en appui de la Mutualité française ou de la Mutualité Fonction publique. C'est ainsi que, fin 2014, il a réagi au rapport de l'Inspection générale des Affaires sociales, en réaffirmant l'efficacité et la qualité de la gestion unifiée des régimes obligatoires et complémentaires par les mutuelles de fonctionnaires.

Il s'est également mobilisé pour apporter une réponse mutualiste à l'appel d'offres des pouvoirs publics pour l'aide à la complémentaire santé (ACS) et a adhéré, avec les mutuelles d'Istya, à l'Association pour l'accès à la complémentaire santé des populations en précarité (ACS-P).

Faire reconnaître les spécificités de l'ESS

Donnant pour la première fois un cadre législatif à l'Économie sociale et solidaire, la loi du 21 juillet 2014 a ainsi reconnu le rôle majeur du secteur mutualiste dans l'ESS. Saisissant

cette opportunité, MGEN a structuré un réseau de militants engagés et a décidé d'adhérer directement aux Chambres régionales de l'ESS (Cress). Les militants se sont notamment fortement mobilisés à l'occasion du premier salon de l'ESS, dans les conférences régionales sur l'éducation à l'ESS organisées par l'Esper ou encore dans des actions militantes et des formations avec la MAIF sur ce thème.

Engagement sociétal

Le 25° anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), les 40 ans de la loi Veil et l'actualité tragique de janvier 2015 ont été pour le groupe MGEN l'occasion de réaffirmer ses engagements en faveur des droits de l'homme et son attachement à la laïcité et à la tolérance.

Promouvoir le modèle mutualiste en Europe et à l'International

Avec son partenaire belge Solidaris, MGEN porte la voix du mouvement mutualiste européen au sein de l'Association internationale de la mutualité (AIM). Promotrice d'un statut de mutuelle européenne, cette dernière a contribué à élaborer le contenu d'un futur statut. Par ailleurs, le groupe MGEN, dans le cadre de la convention Zoast signée en 2005, organise les relations entre les établissements hospitaliers de la zone frontalière franco-belge.

Sur le terrain, le Réseau Éducation et Solidarité poursuit sa mission au travers de projets innovants. Parmi ses réalisations : la création de communautés de jeunes autour d'enjeux de solidarité et d'adhésion. À noter également : la création d'un Programme d'appui aux stratégies mutualistes de santé (Pass) qui concourt à la structuration des mutuelles en Afrique de l'Ouest.

Régime obligatoire / Une gestion assurée avec rigueur et qualité

Pour plus de 2,9 millions d'assurés sociaux, MGEN procède au remboursement des prestations, à la délivrance et à la mise à jour des cartes Vitale. Pour cette mission d'envergure, portant sur plus de 3 milliards d'euros de remboursement, elle satisfait aux critères d'exigence de la Cnam. Preuve en est son excellent score de maîtrise globale de 95,5 %, fondé sur la mise en œuvre d'un référentiel d'éléments de maîtrise de cette activité de gestion, appelé plan de maîtrise socle (PMS), audité et évalué chaque année.

Informations et prévention

MGEN accompagne au quotidien les assurés sociaux sur la mise en œuvre des réformes et évolutions de l'Assurance maladie. Elle en relaye les campagnes nationales de prévention sur le terrain. Le calendrier 2014 a été particulièrement riche : évolution de la nomenclature dentaire, suppression de la vignette pharmaceutique, nouveaux modes de facturation des actes et consultations externes en cliniques privées, etc.

Côté prévention, MGEN a déployé des dispositifs d'information ciblés et personnalisés pour les campagnes nationales ou régionales récurrentes (vaccination contre la grippe et le ROR - Rougeole, Oreillons, Rubéole -, campagnes d'information sur le chikungunya et la dengue, dépistage des cancers...).

Le groupe a également pris part à la 8e semaine européenne de la vaccination, coordonnée par le ministère de la Santé et l'Inpes, et à «Octobre rose » dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Par ailleurs, la promotion des médicaments génériques s'est poursuivie ; la mutuelle a activement soutenu l'opération «Tiers payant contre génériques ».

Elle a également participé à l'expérimentation de la dispensation des antibiotiques à l'unité, démarrée le 1er novembre 2014.

Autres nouveautés : la mise en œuvre d'une prise en charge de l'examen bucco-dentaire des femmes enceintes et le déploiement d'un dispositif d'accompagnement des patients par les pharmaciens afin de favoriser l'observance des traitements.

Vivoptim, pour sensibiliser au risque cardiovasculaire

MGEN a lancé en 2014 la conception d'un programme ambitieux et innovant sur le thème de la santé cardiovasculaire: Vivoptim. Information et sensibilisation, accompagnement et suivi personnalisé : ce programme a vocation à s'adapter à chacun, selon son niveau de risque et son degré de motivation.



Basé sur l'utilisation d'outils numériques, il placera l'assuré au cœur d'un parcours de santé cohérent avec le parcours de soins coordonnés et valorisera la place centrale du médecin traitant. 40 000 volontaires de deux régions pilotes (Bourgogne et Midi-Pyrénées) auront l'opportunité d'y participer fin 2015.

Chiffres clés

millions

d'assurés sociaux gérés en Sécurité sociale au 31 décembre 2014

フ Mds€

de prestations versées au titre du régime obligatoire (+2,4%), dont 73% pour la maladie ou la maternité

de maîtrise globale



Offres complémentaires / Une protection sociale la plus complète possible

Une nouvelle offre d'entrée

Créée après le vote de l'assemblée générale d'avril 2014, *MGENERATION Initiale* est la première concrétisation du projet d'évolution de l'offre MGEN. Associant santé et prévoyance, cette nouvelle offre est dédiée aux jeunes entrants du champ de recrutement MGEN. Les résultats ont été au rendez-vous avec 16 297 adhésions.

Une nouvelle gamme d'offres en préparation

Présentés et votés lors des assises et assemblées générales de Paris en juillet 2014, les orientations et principes de la nouvelle gamme d'offres traduisent la volonté de MGEN de répondre aux attentes de tous ses adhérents actuels et potentiels, quels que soient leurs âges, situation professionnelle et personnelle, tout en préservant les solidarités mutualistes. Choix, liberté, simplicité et lisibilité: la nouvelle gamme proposera, dans chacune de ses déclinaisons, une couverture globale santé, prévoyance, action sociale.

Des offres additionnelles retravaillées

L'année 2014 a été marquée par le lancement de Rassurcap Solutions, en avril. Ce produit d'assurance décès de la MAIF, partenaire du Groupe, remplace les Solutions prévoyance MGEN. Il permet de souscrire un capital sans plafond maximum.

Massurcap solutions

J'ai beau être son "superpapa", je ne suis pas immortel.

Côté logement, MGEN a engagé une refonte de l'Assurance emprunteur afin de disposer d'offres plus adaptées et compétitives. Dotée d'une grille tarifaire définie sur cinq tranches d'âge, elle est particulièrement attractive pour les plus jeunes. Une nouvelle offre forfaitaire a vu le jour au 1er janvier 2015 pour permettre aux adhérents de choisir une garantie renforcée ou de répondre à certaines exigences de l'organisme emprunteur.



Enfin, des travaux ont été engagés afin d'élargir l'offre Complément Autonomie MGEN à des interventions bien en amont de la dépendance et à destination des aidants et ascendants des adhérents.

Chiffres clés MGEN

2,819 millions de mutualistes protégés

1,2 Md€

de prestations Santé et Maternité versées aux adhérents MGEN

273 м€

de prestations spécifiques prévoyance et action sociale au titre de l'offre globale

Une politique active de conventionnement en faveur de l'accès aux soins

Plus de 6 dentistes sur 10 conventionnés dans 79 % des départements en 2014 ; 63 % des adhérents fréquentant le réseau Optistya et 86 % le réseau Audistya ; 60 % des verres simples ayant un reste à charge inférieur à 10 € et 58 % de verres progressifs un reste à charge inférieur à 80 €. Ces chiffres l'attestent : le groupe MGEN mène une politique active de conventionnement.

Conforté en 2013 par un nouveau cadre juridique (loi Leroux), le groupe a revisité et amélioré en 2014 la performance de son réseau d'opticiens agréés Optistya. Au 1er janvier 2015, celui-ci compte désormais 6 623 magasins agréés. Courant 2015, le site e-Optistya offrira en ligne un choix d'équipements à retirer en magasin.



Actions solidaires et sociales / Des prestations en faveur des personnes en difficulté



La solidarité mutualiste de MGEN se traduit par les prestations en faveur des personnes en difficulté incluses dans les offres assurantielles. En 2014, 32,7 millions d'euros ont été versés à ce titre à plus de 173 000 personnes. Allocation handicap, orphelinat, soutien financier et solidaire, aides au financement de soins coûteux : ces aides prennent la forme d'allocations annuelles ou de prestations particulières, mais également de services.

En 2015, l'accent sera mis sur l'aide aux aidants. Une convention avec l'Association française des aidants, en cours de négociation, offrira l'accès à des dispositifs d'information, d'aide et d'écoute spécifiques.

Actions concertées et aides sociales

Les actions concertées constituent un volet social très important de l'accord-cadre MGEN-ministère de l'Éducation nationale (MEN), renouvelé pour la période 2014-2018. Elles s'adressent aux personnels de la communauté éducative, retraitées ou actifs, mutualistes ou non, en difficulté, en situation de handicap ou de perte d'autonomie, ainsi qu'à leurs enfants. En 2014, 10,9 millions d'euros ont été versés par MGEN et le MEN à ce titre à 27 590 bénéficiaires.

Actions de prévention pour une santé durable

Hygiène alimentaire, bien-être et bien vieillir, activité physique et sportive (APS)... Les sections départementales ont mené des actions de prévention à destination de l'ensemble de la population, et plus particulièrement des adhérents, sur ces thèmes. Ainsi, 11 300 d'entre eux ont bénéficié de 590 actions de prévention.

Engagé dans la promotion de l'APS, le groupe s'appuie sur un grand nombre de partenaires. Parmi eux : la Fédération sports pour tous ou encore le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).





Risques professionnels

200

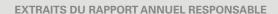
actions de sensibilisation aux risques professionnels ont été conduites pour environ 10 000 personnes dans le cadre des actions collectives des Réseaux PAS (prévention-aide-suivi)

2 658

entretiens avec les psychologues des Réseaux PAS menés dans les espaces d'accueil et d'écoute

14 977

bénéficiaires des Réseaux PAS en 2014



Offres de soins / Pour un égal accès aux soins de tous

Ouverts à tous les publics, les établissements MGEN proposent une offre de soins diversifiée (Cf. Valeurs mutualistes n°291 juillet /août 2014). Ils contribuent au déploiement des soins de premier recours sans reste à charge ou à tarifs maîtrisés, à la prévention et à l'accompagnement de la perte d'autonomie, ainsi qu'au développement d'une offre de santé mentale innovante.

Soucieux d'encourager la démocratie sanitaire, chacun des 33 établis-

Centre d'optique

Centres médicaux et dentaires

son organisation. Cette année, dans les champs de la santé mentale et des soins de suite et de réadaptation, les livrets d'accueil des patients ont été harmonisés et seront déployés en 2015. Il en sera de même par la suite dans le champ médico-social et dans les centres médicaux et dentaires. À venir également : la création de communauté de patients.

Des accords avec des milliers de professionnels (protocole dentaire, réseaux optique et audition, conventionnement d'établissements hospitaliers)





ASSISES ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE METZ

LES PROPOSITIONS SOUMISES AUX DÉLÉGUÉS

Les assises et assemblées générales du groupe MGEN se tiendront les 7, 8 et 9 juillet à Metz. Au-delà de l'approbation des comptes des rapports de gestion et des modifications des statuts et règlements mutualistes, seront examinés : la relation à l'adhérent, les partenariats du Groupe, les évolutions prestataires et le renouvellement des Conseils d'administration.

La relation avec l'adhérent passée au crible

Prendre soin des adhérents dans un monde nouveau et, ainsi, donner un souffle nouveau à ce qui a toujours été la raison d'être de MGEN : tel était l'objectif du travail de réflexion stratégique conduit en 2014 et en 2015. L'action du groupe MGEN s'oriente en direction de quatre grands axes : assurer une protection sociale globale, accompagner le parcours de santé, contribuer au bien vivre, développer les coopérations économiques à impact social. Pour

donner toute sa place à la démarche engagée, il s'agit à présent d'exprimer pour la partager, notre vision de la relation avec les adhérents. À cet effet, des initiatives clés issues de toutes les contributions seront présentées aux délégués avant leur mise en œuvre éventuelle.

Actualité des partenariats

Les partenariats seront également au cœur des échanges, avec un point

d'information sur le rapprochement entre le Groupe MGEN et Harmonie Mutuelle. Par ailleurs, l'Assemblée générale se prononcera sur l'opération de fusion-absorption de la MGET (Mutuelle générale Environnement et Territoires) : ce projet vise à garantir la protection des adhérents aujourd'hui couverts par la MGET, dans un secteur concurrentiel en pleine mutation et à préserver la pérennité du modèle mutualiste en renforçant le positionnement de MGEN au sein des Fonctions publiques d'État et territoriale.

L'évolution des prestations

Les délégués seront également amenés à prendre des décisions concernant l'évolution de prestations servies aux mutualistes. Parmi celles-ci, l'offre facultative Dépendance : MGEN souhaite l'améliorer afin d'apporter un véritable accompagnement, tant sur les aspects financiers que sur l'approche services, tout en permettant de l'adapter aux besoins, aux choix et aux capacités de chacun. Quatre niveaux de garanties financières seraient proposés. Elles

seraient assorties d'un bouquet de services pour l'adhérent dépendant et son aidant, mais également pour l'adhérent en tant qu'aidant, ainsi que pour son entourage. Il est également envisagé d'intervenir bien en amont de la dépendance avec des services de conseil, d'information, notamment dans le cadre de la prévention.

Enfin, des offres du groupe MGEN feront l'objet des évolutions nécessaires pour se mettre en conformité avec le dispositif

des contrats responsables (fixé par le décret du 18 novembre 2014), l'assemblée générale de 2014 ayant confirmé son choix d'inscrire pleinement la MGEN dans ce dispositif.







Optistya se déclinera bientôt sur l'Internet avec e-Optistya

Le réseau d'opticiens conventionnés, Optistya, mis en place par MGEN, existera sur le Net à partir du début du second semestre 2015. Avec cette nouvelle offre en ligne, baptisée e-Optistya, les adhérents pourront, à l'avenir, choisir et commander leurs lunettes et lentilles sur Internet. Pour sécuriser leur achat et garantir la qualité de leurs équipements, ils retireront ces derniers, montés, dans un magasin relais. Ils bénéficieront ainsi également des conseils d'un opticien qui, en outre, ajustera leurs équipements (pour leur port) et vérifiera qu'il est bien adapté à leur besoin de correction. Pour le paiement, le tiers payant sera de mise (sauf pour les lentilles, où il ne sera qu'une possibilité et non une obligation) : les adhérents n'auront à régler que leur éventuel reste à charge, dont ils pourront s'acquitter *via* un paiement en ligne sécurisé.



Fitdays MGEN : une tournée sportive, citoyenne et gratuite, pour petits et grands

30 villes s'apprêtent à accueillir cet événement, gratuit, entre la fin juin et la mi-juillet. Ce tour de France de Triathlon initiera les 5-12 ans aux trois disciplines de ce sport olympique (natation, cyclisme, course à pied), ainsi qu'à ses valeurs d'engagement et de persévérance, d'hygiène de vie et de solidarité (avec des ateliers sur l'alimentation, le développement durable, le code Napoléon et la convention des droits de l'enfant, les sapeurs pompiers, la sécurité routière, les gestes et postures, la danse). Des valeurs

qui sont aussi celles de MGEN, partenaire majeur des Fitdays. Cette manifestation ne s'adresse pas qu'aux enfants. Lors de certaines étapes, des triathlons seront ouverts à tous, du débutant au professionnel, afin d'inciter le plus grand nombre à se mettre à l'activité physique. De plus, en 2015, à l'occasion du bicentenaire de la Route Napoléon, le FitDays a choisi de faire étape sur ce célèbre parcours du 10 au 14 juillet.

Plus d'informations et inscription sur fitdays.fr



BRÈVES

Facilitez vos démarches avec <u>l'espace personnel mgen.fr</u>!

Accédez à un grand nombre de services et à l'ensemble de vos remboursements en créant votre espace personnel sur mgen.fr! Vous pourrez y suivre le détail de vos prestations, effectuer vos démarches pour la mise à jour de votre dossier ou encore télécharger et commander un grand nombre de documents (carte européenne d'assurance maladie, attestation de droits, carte d'adhérent MGEN, etc.).

Sur mgen.fr, venez aussi découvrir les nombreuses évolutions prévues cette année afin de faciliter vos démarches et améliorer votre expérience.

Des mesures pour lutter contre le blanchiment

Au titre de ses activités assurantielles (Livre II), de distribution de crédit et de gestion d'actifs financiers, le groupe MGEN est soumis à la réglementation de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT). Cette réglementation impose notamment de mettre en place un dispositif permettant principalement de déceler l'origine frauduleuse des cotisations acquittées, contrôler la destination des prestations et/ou services relevant de l'activité des mutuelles de livre II, et de connaître ses adhérents et leurs opérations. Le groupe MGEN a donc lancé un programme de mise en conformité avec la réglementation.

Le groupe MGEN et les orthophonistes unis pour la voix des enseignants

pour la voix des enseignants
Le 5 mars dernier, le groupe MGEN a signé
un partenariat avec la Fédération nationale
des orthophonistes (FNO) pour agir ensemble
en faveur de la prévention des troubles de la
voix chez les enseignants. Ce partenariat court
jusqu'en 2018. Il va permettre de développer
une offre de formation accessible dans chaque
académie et un réseau national d'intervenants de
proximité (orthophonistes, mais aussi phoniatres,
professeurs de chant ou de théâtre...). Il prévoit
également le concours de la FNO pour la conception
des outils utilisés dans le cadre des réseaux de
prévention d'aide et de suivi (PAS).

Gynécologie : se préparer à la première consultation

L'Adosen Prévention santé MGEN, l'Inpes et l'association Sparadrap ont édité une brochure consacrée à la première consultation gyn

à la première consultation gynécologique. Objectif : dédramatiser cette consultation auprès des 14-20 ans, en répondant à leurs principales questions sur son déroulement (confidentialité, nature des examens, etc.). À télécharger sur adosen-sante.com



APPEL À CANDIDATURE

ÉLECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les délégués des assemblées générales de juillet 2015 procèderont au renouvellement partiel des Conseils d'administration des mutuelles du groupe MGEN*, le mandat du tiers des administrateurs prenant fin à cette date. L'occasion de revenir sur le rôle de cette instance et sur la fonction d'administrateur.

Le fonctionnement d'un Conseil d'administration repose sur un exercice collectif du pouvoir par les administrateurs qui le composent. Le Conseil de chaque mutuelle se réunit au moins quatre fois par an. Il a en charge toutes les décisions concernant la gestion et l'administration de la mutuelle, à l'exception des décisions réservées à l'assemblée générale par le Code de la mutualité et par les statuts. Il prend les décisions concernant la vie et l'organisation de la mutuelle dans le cadre des orientations définies par l'assemblée générale. Il opère les contrôles qu'il juge opportuns. Il lui revient également d'arrêter les comptes annuels à la clôture de chaque exercice et d'établir un rapport de gestion qu'il présente à l'assemblée générale. Il approuve par ailleurs le rapport de solvabilité et le rapport sur le contrôle interne. Il élit en son sein le président et les membres du Bureau national. Outre ces pouvoirs de gestion d'ordre général, il peut recevoir délégation de l'assemblée générale

n°296 MAI/JUIN 2015

pour déterminer

les montants et taux de cotisations et de prestations. La transposition de la directive Solvabilité 2 au 1er janvier 2016 impactera le rôle du Conseil d'administration, en renforçant son intervention sur les problématiques liées à la définition de la stratégie et à la maîtrise des risques de l'organisme.

Favoriser l'engagement des administrateurs

Tout au long de l'année, les Conseils d'administration du groupe MGEN sont ainsi appelés à prendre et suivre des décisions importantes, relatives au fonctionnement, à l'organisation, au contrôle et aux activités exercées par les mutuelles (prestations, cotisations, action sociale, établissements sanitaires et médico-sociaux, etc.). Ils préparent également les propositions qu'ils soumettront aux assemblées générales. Toutes ces décisions engagent les mutuelles, leur développement, leur positionnement... ainsi que leurs adhérents. L'exercice de ces attributions requiert la pleine implication et la disponibilité des administrateurs. Pour cela, des mesures sont prévues par le Code de la mutualité : la possibilité de cumuler plusieurs

mandats mutualistes est limitée (à cinq),

QUELLES MODALITÉS POUR FTRE **CANDIDAT?**

Tout membre participant à jour de ses cotisations et n'appartenant pas au personnel rétribué de la mutuelle peut se porter candidat, dès lors qu'il est âgé de 18 ans révolus et de moins de 65 ans l'année de l'élection, et qu'il n'est pas frappé d'incapacités. Les candidatures sont individuelles. Elles doivent préciser la ou les mutuelles pour lesquelles la candidature est posée. Elles sont à libeller à l'attention de M. Fabrice Henry, président de la Commission nationale des opérations électorales (CNOE), et doivent être reçues au plus tard le lundi 8 juin 2015, par le(la) président(e) de votre section départementale :

- soit par envoi en recommandé avec accusé de réception,
- soit par dépôt à la section départementale contre récépissé.

des autorisations doivent être délivrées par l'employeur pour permettre à l'administrateur en activité de se rendre aux réunions du Conseil. Les administrateurs sont tenus de suivre un programme de formation proposé par la mutuelle. La fon d'administrateur est gratuite. Elle engage la responsabilité, individuelle ou solidaire, de celui qui l'exerce. Le mandat est de six ans.

Le groupe MGEN veille continuellement à favoriser l'exercice de la fonction d'administrateur. Cette préoccupation est présente dès la phase de candidature. Les candidats à la fonction seront reçus pour un échange par des membres de la Commission nationale des opérations électorales (CNOE) afin d'être informés et éclairés sur l'exercice de ce mandat ainsi que sur le fonctionnement du Groupe.

> **Fabrice Henry** Vice-président, délégué au Mouvement, vie militante et modèle mutualiste.

* MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Action sanitaire et sociale, MGEN Centres de santé.